

Commune de FRAILLICOURT

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Catherine VICET.

Présents : Mme Catherine VICET – Mr Stéphane LORIETTE - Mr Bernard LABART – Mme Ghislaine JUPIN – Mr Joël PATTYN – Mme Evelyne FLEURY- Mr Benjamin LESUR - Mr Jérémie JUMEAUX – Mr Stéphane BERTRAND.

Secrétaire de séance : Mr Bernard LABART

ORDRE DU JOUR :

- 1) Organisation du 11 novembre 2025
- 2) Travaux ancienne école / logement / mairie
- 3) Etude des 2 devis : armoire réfrigérée pour salle des fêtes
- 4) Colis de Noël / sapins
- 5) Informations et questions diverses

1) ORGANISATION DU 11 NOVEMBRE 2025

Rassemblement devant la salle des fêtes à 11h00, dépôt de gerbe au monument, et vin d'honneur.

2) TRAVAUX ANCIENNE ECOLE / MAIRIE / LOGEMENT

Les travaux ont débuté depuis fin septembre. Le compteur Linky est posé au logement ainsi que le tableau électrique. Le désamiantage s'est effectué sur 3 jours.

Les mesures de fenêtres sont prises et sont en cours de fabrication. Elles doivent être installées fin novembre.

Le maçon suivra. Les réunions travaux se suivent régulièrement suivant l'avancement des travaux. La prochaine réunion travaux se tiendra le mardi 21 octobre 2025.

3) CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR ACHAT ET INSTALLATION ARMOIRE REFRIGERÉE POUR LA SALLE DES FETES

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que le réfrigérateur de la salle des fêtes est en très mauvais état et difficilement utilisable et qu'il faut procéder à son remplacement par une armoire réfrigérée :

Madame Le Maire présente les 2 devis des entreprises :

RXLR : 1 642.03 € H.T soit 1 970.44 € T.T.C

PERSON : 1 710.45 € H.T soit 2 052.54 € T.T.C

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal choisit à l'unanimité de retenir **l'entreprise RXLR** pour l'achat et l'installation de l'armoire réfrigérée de la salle des fêtes et charge Madame Le Maire de régler les factures correspondantes.

4) COLIS DE NOEL 2025

Mise à jour la liste des bénéficiaires 2025 : 50 personnes.

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le tarif du colis à 35 €.

La distribution des colis s'effectuera le samedi 20 décembre 2025 à partir de 10h30.

Les sapins pour la commune seront commandés pour une livraison en semaine 48 : 19 petits.

5) DEMANDE DE DETR 2026

Madame Le Maire rappelle l'article L.2334-33 du Code Général des Collectivités Territoriales pouvant bénéficier de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).

Cette dotation vise à subventionner certains travaux. Madame Le Maire propose donc de solliciter, au titre de la DETR 2026 attribuée par l'État, la subvention pour l'installation et la fourniture de 2 feux récompenses afin de réduire la vitesse des automobilistes.

Le montant prévisionnel de ces travaux s'élève à 15 268.00 euros HT.

Dans ce cas, la DETR peut atteindre 30 %, soit 4 580 euros HT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2026, pour l'attribution d'une subvention à hauteur de 30 % pour l'installation et la fourniture de feux récompenses dont le montant total s'élève à 15 268.00 euros HT.

Le plan de financement prévisionnel de cette acquisition s'établit de la façon suivante :

- Subvention Etat.....	4 580.00 euros HT
- Subvention Département amendes de police (sollicitée)	7 634.00 euros HT
- Autofinancement.....	3 054.00 euros HT
- TOTAL	15 268.00 euros HT

D'autoriser Madame le Maire à signer tous documents nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et à encaisser cette subvention.

6) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- La nouvelle porte de service de la salle des fêtes sera installée le lundi 7 novembre 2025.
- Pose du radar de chantier : toujours en attente du ministère.
- Remerciements aux conseillers municipaux et personnes pour les travaux effectués sur la commune :
 - Drainage Le Radois
 - Curage fossé La Folie/Forest
 - Rue Taviaux et Rue Plomb Fontaine
 - Terrain de boules (à terminer)
 - Dérasement Route de Vaux Les Rubigny

- La dératisation sera effectuée sur la commune les 27 et 28 octobre 2025 par LA CAMDA. (information distribuée dans les boîtes aux lettres avec bulletin du 11 novembre 2025).
- Lecture au Conseil Municipal d'une lettre reçue en mairie le 9 octobre 2025, datée du 4 octobre 2025, signée « des habitants de Fraillicourt ».
 - Réponse à cette lettre, lue et approuvée par Le Conseil Municipal. Elle sera affichée au tableau extérieur de la mairie.
- Information SIVOM JEAN MERMOZ : Dans l'éventualité de la reprise de la compétence du gymnase de Chaumont-Porcien, enquête réalisée auprès des habitants (courrier distribué dans les boîtes aux lettres) sur une utilisation éventuelle du gymnase en salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes pour les particuliers, associations et entreprises. Avis et remarques à envoyer par mail à synd.ps.chaumontporcien@gmail.com **avant le 15 décembre 2025.**
- Madame Fleury signale qu'il faut désherber au niveau du tableau d'affichage au Radois.
 - L'employé communal s'en charge.

SEANCE LEVEE A 21H00.

Le Maire,
Catherine VICET

Le secrétaire de séance, Mr Bernard LABART



Les Conseillers,